



École Ahuntsic

SÉANCE ORDINAIRE Conseil d'établissement – École Ahuntsic 30 octobre 2024 – 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, tenue le 30 octobre 2024 à 18h30 à l'Annexe, 9900 rue D'Auteuil, à Montréal.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Thu-Nhon Luu - parent
El Mustafa Jaouhar – parent (arrivée à 19h45)
Francis Allard - parent
Marie-Claude Lamarche - parent
Hai Au Bui - parent
Yamina Amouche – enseignante 2^e année
Hinda Seridi – enseignante 6^e année
Nerlande Milien – SDG

ASSISTE ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Stéphane Rochefort - directeur

PERSONNES INVITÉES À LA SÉANCE :

Marie-Josée Lessard – OPP

MEMBRE ABSENT :

Sami Tannoury
Étienne Lamontagne – parent - absent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur Luu, président de l'assemblée, ouvre l'assemblée à 18h35. Le quorum est atteint.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Lamarche que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE (30 SEPTEMBRE 2024)

3.1. Suivi au procès-verbal

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rochefort que le procès-verbal soit adopté tel que déposé. Adopté à l'unanimité.

3.2. Suivi Règles de régie interne

M. Rochefort présente la version finale du document des Règles de régie interne (emphasis sur la composition, point 5, quorum, séance ordinaire).

Proposition de Mme Lamarche qu'advenant la tenue d'une séance extraordinaire il soit possible pour un membre du CÉ de joindre à distance.

Proposition au point 10.3 : «Exceptionnellement, les séances extraordinaires peuvent être tenues en virtuel». Adopté à l'unanimité. M. Rochefort se charge de rédiger la modification et de renvoyer le document final aux membres du CÉ.

Proposition de M.Bui que ce document soit envoyé aux membres suppléants du CÉ. Adopté à l'unanimité.

3.3. Suivi Formation obligatoire pour les nouveaux membres du CÉ

M. Rochefort enverra les liens vers les formations à faire aux nouveaux membres qui sont dans l'obligation de la suivre. Le lien sera aussi envoyé aux membres substitués qui n'ont pas la même obligation selon la loi. Les nouveaux membres devront avoir complété la formation avant le 31 décembre 2024.

4. PAROLE AU PUBLIC

Aucun membre du public n'est présent.

5. Consultation sur le PTRDI

IL EST PROPOSÉ par M. Rochefort de procéder à la lecture de l'acte d'établissement.

IL EST PROPOSÉ PAR LES MEMBRES DU CONSEIL d'ajouter le report de la date de livraison du bâtiment principal de septembre 2025 à octobre 2025. Voir ci-bas le formulaire.

Le CÉ complète le formulaire «Consultation du PTRDI 2025-2028 et de l'acte d'établissement 2024-2025». M. Rochefort fera suivre aux autorités concernées.



(Entête de l'établissement avec logo)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ÉTABLISSEMENT DE l'école Ahuntsic
(Nom de l'établissement)

TENUE LE 30 octobre 2024 À Montréal
(JJ-MM-AAAA) (Ville)

OBJET : Consultation concernant la possibilité de modifier un élément de l'acte d'établissement

Le conseil d'établissement a été consulté concernant la proposition formulée dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 25-28 pour consultation pouvant mener à la modification d'un élément de l'acte d'établissement.
(année scolaire)

Considérant la situation et les renseignements présentés ;

IL EST RÉSOLU :

☐ D'ACCEPTER la modification proposée à l'acte d'établissement dans le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation, et ce dès la rentrée
(année scolaire)

Ou

☒ DE PROPOSER, après avoir été consulté au sujet de la modification d'un élément de l'acte d'établissement tel qu'indiqué au plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour consultation du CSSDM, la recommandation suivante :

Suite aux retards annoncés dans la réfection du pavillon principal de l'école Ahuntsic, le CE demande à ce que le déménagement du bâtiment 330 au bâtiment 116 se fasse à l'été 2026.

Le soussigné, président du conseil d'établissement de l'école Ahuntsic, certifie que
(établissement)
le texte qui précède est celui d'une résolution dûment adoptée par le conseil d'établissement le 30 octobre 2024 et que cette résolution est toujours en vigueur dans son intégralité.
(JJ-MM-AAAA)

Montréal, le 30 octobre 2024
(ville) (JJ-MM-AAAA)

Présidence du conseil d'établissement

Thu-Nhon Luu

[nom du président]

[signature du président]

6. Critère de sélection

IL EST PROPOSÉ PAR M. Rochefort que les membres du CÉ se prononcent sur leur préférence quant à sa présence lors de la discussion. Les membres du CÉ votent à l'unanimité pour que M. Rochefort demeure présent lors de l'exercice.

Les membres du CÉ prennent connaissance du contexte et des enjeux de l'établissement tels qu'ils sont présentés dans le projet éducatif de l'établissement.

Les membres du CÉ remplissent ensemble le formulaire «Critères de sélection de la direction d'établissement scolaire».

IL EST PROPOSÉ PAR M. Luu que les membres du CÉ adoptent le formulaire tel que complété. Adopté à l'unanimité. M. Rochefort s'engage à faire suivre le document aux personnes concernées.

7. Mesure 15024 – Aide aux parents (5 minutes)

Présentation de la mesure reconduite annuellement «Aide aux parents» par M. Rochefort.

Discussion au CÉ pour identifier les modalités de répartition des fonds (disposons cette année de 2522\$ plus 400\$).

IL EST PROPOSÉ par M. Luu que, par manque de temps, que la décision sur l'allocation de ces frais soit faite à la prochaine séance. Adopté à l'unanimité.

8. Sorties éducatives

Présentation par M. Rochefort des sorties éducatives prévues lors de l'année scolaire 2024-25. M. Jaouar propose d'adopter la proposition, adopté à l'unanimité.

9. Suivi sur le budget

9.1. Présentation d'un budget d'une école

M. Rochefort présente le document « BUDGET D'UNE ÉCOLE - Guide d'adoption du budget - À l'intention du conseil d'établissement de l'école ».

M. Rochefort présente la situation financière de l'école, exercice 2024-2025. Pas de questions ou de commentaires du CÉ.

10. Points d'information/rapports

10.1.1. Direction

10.1.2. Des nouvelles des nôtres

Pas de nouvelles informations depuis la séance du 30 septembre.

10.1.3. Projet éducatif

Informations à venir lors d'une prochaine réunion.

10.2. Personnel enseignant

Pas de points d'information

10.3. Service de garde

Pas de points d'information

10.3.1. Règlementation 2024-2025

Pas de nouvelles informations de la part de Mme Milien du SDG.

Suivi en lien de l'augmentation des frais de services de garde votée lors de la séance du 30 septembre (tarification des sorties des journées pédagogiques). M. Rochefort a rédigé la lettre et l'a envoyé. Depuis, les parents de l'école ne l'ont pas contacté pour quelque rétroaction que ce soit.

10.4. OPP

Marie-Josée Lessard (OPP) fait le bilan des derniers développements. La soirée cinéma n'aura pas lieu en novembre, discussion à venir avec les enseignants à ce sujet. Les midis sportifs et activités parascolaires ont débuté positivement. Le déjeuner de Noël reste à être proposé au corps enseignant.

Mme Lessard rapporte que des réflexions sont en cours à propos du remplacement de la sortie Guêpe par une semaine d'activités hivernales en février.

10.5. Fondation

Mme Dubuc, représentante de la Fondation, est absente. Mme Lessard a été chargée de nous communiquer qu'il y aura un nouveau fournisseur pour les articles promotionnels de l'école.

10.6. Comité central de parents

Mme Lamarche fera un compte rendu au cours des prochaines séances du CÉ.

11. Levée de la séance

Mme Milien propose la levée de la séance considérant que l'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h14.

Présidence

Direction d'établissement